

Questions orales

[Français]

L'EMPLOI**L'ÉGALITÉ—LE RESPECT DES BESOINS DES FEMMES**

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Dans le discours du budget, le ministre des Finances a annoncé la création d'une nouvelle stratégie de l'emploi visant les femmes qui veulent revenir sur le marché du travail. La ministre peut-elle s'engager à respecter les besoins des femmes dans son nouveau programme, contrairement à ce qu'elle a fait avec le projet de loi C-62 sur l'égalité en matière d'emploi?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je ne comprends pas la question.

[Traduction]

La Chambre est saisie du projet de loi C-62 pour discussion. J'ai confiance que l'opposition va appuyer l'équité d'emploi. Lorsque la députée était présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme, je sais qu'elle n'a pas présenté de propositions concernant l'équité d'emploi. Je l'invite maintenant à faire un nouveau pas, à avancer, à aborder la vie réelle, à soutenir des programmes qui donnent une chance aux femmes.

[Français]

LA STRATÉGIE EU ÉGARD À L'EMPLOI—L'ENGAGEMENT DE LA MINISTRE

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, je voudrais simplement souligner que tous les amendements qui ont été proposés par le parti libéral à ce projet de loi ont été refusés. Alors, la ministre peut-elle s'engager dans cette Chambre, et j'aimerais bien qu'elle entende et qu'elle comprenne bien ma question cette fois-ci parce qu'elle n'a pas répondu à ma question, est-ce que la ministre peut s'engager en cette Chambre à ne pas mettre sur pied un programme de stratégie d'emploi si le groupe des femmes ne croit pas qu'il s'agit d'un programme qui respecte leurs besoins? C'est clair cela!

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, dans le cadre de la stratégie de planification de l'emploi qui a été lancée en septembre de l'an dernier, il y avait un programme en particulier qui visait les femmes revenant sur le marché du travail après plusieurs années d'absence. J'ai eu la possibilité de visiter plusieurs de ces projets en divers coins du pays. Ce matin, à l'occasion d'une rencontre avec des représentantes des organismes féminins, j'ai eu la chance de parler de ces projets. Toutes m'ont dit qu'il s'agit là d'une approche excellente, celle qui consiste à

aider les femmes à revenir sur le marché du travail. Je souhaiterais que la députée...

M. le Président: A l'ordre.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA CONDITION FÉMININE**LE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—LES CONSÉQUENCES**

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre responsable de la Condition féminine. Des femmes canadiennes ont dénoncé le libre-échange avec les États-Unis à cause de la grande dislocation de travailleuses dans le secteur des services. Est-ce que le ministre pense que c'est juste d'ouvrir sans protection ce secteur où 80 p. 100 des ouvriers sont des femmes?

[Traduction]

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député d'avoir posé une question au sujet de laquelle les groupes féminins de tous les coins du pays m'ont présenté des observations. Je tiens à dire au député que je pense que les Canadiennes croient beaucoup en l'avenir du pays. Elles se rendent compte également qu'au moment où nous commençons à discuter, nous le faisons parce que les personnes qui sont les plus vulnérables en ce moment à ces fluctuations, ce sont surtout les femmes cantonnées dans divers emplois. Je me suis entretenu avec M. Reisman et avec le ministre du Commerce international. J'ai fait pression auprès d'eux afin qu'au sein de l'équipe de négociation il y ait une personne et un groupe spécialement désignés pour veiller à la protection des intérêts des femmes, qui sont généralement les premières licenciées ou qui travaillent dans des emplois vulnérables.

M. Langdon: Monsieur le Président, j'espère que cette personne-là sera en fait une femme.

ON DEMANDE LA PUBLICATION D'UNE ÉTUDE

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, est-ce que le ministre veut nous garantir que l'étude concernant l'incidence du libre-échange sur les femmes que Travail Canada est en train d'entreprendre va être publiée et examinée directement avec des représentantes des banques, des assurances, des télécommunications et des autres secteurs tertiaires concernés?

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, je puis donner au député l'assurance que les entretiens qui débutent et la mission de ceux qui négocient vont être de rester en contact avec les personnes plus particulièrement concernées. Il est évident qu'il faut un dialogue. Si en fin de compte il y a un accord qui est bon pour le Canada, ce sera parce qu'on aura discuté et qu'on se sera entendu dans l'intérêt de tous les Canadiens, et en particulier des femmes.